

Avant-propos

Cet ouvrage résulte du colloque éponyme organisé par le Département de français, italien et espagnol de l'Université de Calgary (Canada) du 5 au 7 mai 2009, en collaboration avec le Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines (CELFA) de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux³. Son ambition est de chercher à reformuler, sous plusieurs projecteurs, une question universelle : celle de la reconnaissance et de la consécration d'objets symboliques et culturels que sont la langue, les œuvres d'art, les médias et les interactions sociales. La problématique de la légitimité et de la légitimation intéresse en effet des domaines aussi variés que la littérature, la linguistique, la sociologie, l'histoire, la philosophie. Par conséquent, elle gagne à être abordée de manière interdisciplinaire. La réflexion porte sur l'étude de corpus situés sur des aires géographiques variées (France, Canada, pays d'Afrique et des Caraïbes), et à différentes époques (depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours).

L'enjeu consiste à explorer les mécanismes d'élaboration d'un statut institué aussi bien de l'œuvre artistique que de la figure de l'artiste à travers les concepts de légitimité et de légitimation. Depuis les travaux de Jacques Dubois¹, il apparaît que l'activité littéraire, en particulier, dans son déploiement et dans sa pratique reste intimement liée à des instances idéologiques, culturelles, économiques, etc., qui en assurent la circulation et surtout la valeur sur le marché des biens symboliques. C'est dire que soumise à des structures externes de toutes sortes, la pratique littéraire et

¹ Dubois, Jacques, *L'Institution de la littérature*, Bruxelles-Paris, Éditions Labor-Fernand Nathan, 1978.

artistique ne saurait plus se satisfaire des conceptions d'ordre purement esthétique dès lors qu'elle s'inscrit instinctivement dans une dynamique institutionnelle qui postule, selon les termes de Dubois,

la présence derrière l'écrivain, d'un groupe ou d'une classe qui est, de quelque manière, le véritable sujet de la création littéraire et qui détermine la forme et le contenu des œuvres en fonction de ses intérêts particuliers, de ses positions.²

C'est donc la sociologie de la littérature qui est ici convoquée à partir de la réalité de plus en plus prégnante selon laquelle l'œuvre, aussi bien que l'écrivain, est un produit social dont la réalisation tient compte des lieux de pouvoir qui travaillent la société et de ce que Pierre Bourdieu propose d'appeler « le marché des biens symboliques »³. Soumis et contraint aux normes de la reconnaissance et de la consécration, l'écrivain en particulier et l'artiste en général, nourrissent leurs œuvres d'éléments à la mode, d'une rhétorique spécifique qui détermine, à l'avance, leur insertion dans le système de valorisation et de singularisation du produit littéraire ou artistique. La situation est porteuse d'un vaste ensemble de questionnements des deux pôles qui délimitent la vie et la visibilité de l'œuvre artistique : la production et la réception, pôles qui innovent ou reconduisent des tendances plus ou moins hégémoniques où se régulent l'identité de l'œuvre et la figure de l'artiste.

On retiendra principalement que l'écriture institue tout le dispositif métajuridique d'un pouvoir périphérique implicitement consensuel mais fortement présent qui met sous son autorité, et l'œuvre et la figure de l'auteur, pour leur conférer de l'autorité (auctorialité) et un mode de présence à l'histoire et de consommation érigé sur des normes définies voire canonisées.

Parallèlement, l'œuvre et l'auteur participent de la légitimité même des différentes structures qui en assurent la conformité aux normes

² Dubois, Jacques, *L'Institution de la littérature*, op. cit., p. 14.

³ Bourdieu, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992.

valorisantes, c'est-à-dire celles de la légitimation. L'art devient un système complexe où s'opèrent plusieurs scènes : la scène de l'institution légitimante et la scène de l'artiste avec des exigences constamment renouvelées qui affectent la forme de l'œuvre, la problématique, le langage, l'image que l'auteur se donne de lui-même autant dans l'anatomie et l'autonomie de l'œuvre que dans le corps social. Les fonctions de légitimation et les conditions dans lesquelles se légitime l'œuvre d'art et/ou l'artiste se font plus importantes en raison des circonstances économiques, idéologiques, culturelles qui innervent la société. Elles impliquent, pour chaque contexte, le déploiement de stratégies différentes allant de la reconnaissance circonstancielle à la légitimation par le temps, de la reconnaissance à la méconnaissance et vice-versa. Dans tous les cas, les processus de légitimation, voire de délégitimation, convergent, le plus souvent, vers des enjeux de pouvoir même si, explicitement, le critère esthétique semble être privilégié dans les paramètres de valorisation.

Il devient alors nécessaire de problématiser les notions de légitimité et de légitimation non pour faire l'inventaire des processus sociaux, individuels, idéologiques, culturels de reconnaissance par lesquels l'écrivain, le peintre, le journaliste, le musicien se voient investis d'une valeur qui les distingue dans la corporation, mais d'analyser leurs modes opératoires dans le champ de la reconnaissance.

À partir de ces différents éléments, l'espace du présent ouvrage voudrait permettre de poser un regard assez large mais non exhaustif sur la question des légitimités et les mécanismes de légitimation à travers le temps et l'espace. Si certaines ramifications des sciences humaines comme la littérature, la linguistique, les sciences de l'information, la peinture sont privilégiées au détriment de la politique, de la sociologie, de la musique, c'est bien qu'elles conduisent à une lecture plus spécifique de la problématique en question en cumulant les axes du savoir humain où le pouvoir se fait un allié sûr du savoir en le cautionnant et même en le produisant.

Les différentes contributions réunies ici ne sont donc appréciables qu'en termes de regards croisés sur un phénomène dont les paramètres d'élaboration et d'évolution, du le Moyen-Âge à nos jours, n'a pas épuisé son grand attrait aussi bien dans l'espace de la création artistique que dans celui de

sa circulation. En optant pour une telle variété de points de vue, l'ouvrage se propose de ne pas limiter sa matière principale à quelques aires géographiques ou à un seul domaine du savoir, répondant ainsi à l'approche pluridisciplinaire qu'un tel sujet exige. Néanmoins, en annexant diverses avenues du savoir social, l'ouvrage, dans son orientation transdisciplinaire, garde conscience de l'extrême complexité de son sujet en cherchant à s'extirper du danger de la synthèse rapide qui guette ce genre d'entreprise.

L'objectif majeur des différentes analyses qui le constituent est d'entreprendre une histoire sociale et idéologique de la légitimité, de recenser et de définir les phénomènes permettant de reconnaître et de légitimer des pratiques linguistiques, le statut de l'artiste et de l'œuvre, les procédés et les interrogations que soulèvent les concepts de légitimité et de légitimation. Les différents points soulevés par de telles problématiques sont regroupés en cinq parties, dont trois concernent la littérature (2, 3 et 4) et deux les sciences sociales (1 et 5).

La première propose un « éclairage des sciences sociales » à travers quatre contributions. Dans son texte liminaire « L'Écrivain comme instance de création et de légitimation », Musanji Ngalasso-Mwatha s'inspire des outils de la sociolinguistique pour mettre en relief le pouvoir symbolique de l'écrivain dans son rapport avec l'outil-langue pour instaurer sa propre reconnaissance auprès du lecteur, son destinataire dans le schéma de Jakobson. Fatima Youcef analyse le système peinture/littérature dans un cheminement épistémologique qui va de *L'Amour de l'art* aux *Règles de l'art* de Pierre Bourdieu. Le premier ouvrage du sociologue est destiné en effet à l'institution muséale, ses dispositifs d'exposition et pratiques de consommation. Quant au second, il montre comment les règles sont induites par une configuration sociale, politique, économique, culturelle et quelle place nouvelle occupe l'artiste moderne. Ozouf Sénamin Amedegnato questionne quant à lui, dans une orientation sociolinguistique, la légitimité du français en Afrique. Si le français parlé sur le continent est une variété diatopique au sein de l'ensemble langue française, ce dialecte manque cruellement de légitimité ; une situation qui aura nécessairement des conséquences politiques. Pour clore cette partie, Sylvie Roy, dans une approche tout aussi sociolinguistique, examine la légitimité de parler et d'écrire en

français dans le système scolaire albertain actuel. Son analyse s'appuie sur une enquête de terrain qui vise à mettre au jour les représentations des apprenants et des enseignants sur ce que veut dire être francophone.

La deuxième partie est consacrée aux « canons et contre-canons » qui légitiment l'œuvre et/ou son créateur, et propose un examen des critères de valorisation autour desquels se cristallise le paradigme légitimité-légitimation. Sous le titre « La construction du "Grand Auteur" par l'histoire littéraire : analyse d'une élaboration discursive (et réflexion sur les possibilités de son renversement) », Paul-André Claudel remonte l'historiographie littéraire pour retracer les schèmes d'élaboration de la figure du Grand Auteur et parallèlement les modèles discursifs d'exclusion de certains auteurs ainsi rejetés en marge des canons institutionnalisés ou en train de se construire. Maria Chiara Gnocchi explicite les « stratégies de légitimation des écrivains populaires et autodidactes » au XIX^e siècle, légitimés dans leur illégitimité où, même si elles sont appréciées, leurs œuvres n'accèdent que difficilement au cercle restreint des intellectuels bourgeois de l'époque. L'article d'Immacolata Amodeo porte sur les littératures migrantes, notamment dans l'empire littéraire de l'Allemagne, et examine le rapport que la critique essaie de tisser entre location et locution pour (dé)légitimer l'écrivain. À partir de la notion de « Grantécrivain » – en un seul mot – initiée par Dominique Noguez, Sélom Gbanou analyse les projections de l'écrivain à l'intérieur et hors de l'espace textuel comme un jeu d'acteur où se construisent les fantasmes du Grand auteur, au miroir de son imaginaire, de son imagination, de sa perception sociale, dans la construction de sa propre légitimité. Construisant sa réflexion autour des littératures d'Afrique, Yves Clavaron étudie le processus de remise en cause du canon du roman européen dans l'espace postcolonial, et propose d'envisager, à travers l'exemple de quelques romans postcoloniaux, les modalités d'un canon multiculturel élargi.

Réactualisant certaines notions clés de la sociologie de Pierre Bourdieu, la troisième partie de l'ouvrage, « Champs littéraires et positionnement » se concentre sur le panthéisme recherché de quelques écrivains pour imposer la perception esthétique de leurs arts en accord avec leur propre exigence et leurs propres normes. Christiane Ndiaye ouvre le dossier avec

le cas atypique d'autolégitimation de l'écrivain haïtien Frankétienne qui, par la polyvalence de son génie créateur – il est peintre, poète, romancier dramaturge, écrivant aussi bien en français qu'en créole –, a su s'imposer par l'efficacité esthétique de son projet littéraire et l'iconoclastie de sa personne à contre-courant des normes habituelles. Dans le même contexte haïtien, Joubert Satyre a choisi d'analyser les stratégies d'autolégitimation de Frédéric Marcelin face à ses détracteurs. Il semblerait que la recherche de légitimité du romancier recourt à des arguments plus idéologiques qu'esthétiques. Awah Mfossi, quant à elle, explore le travail de visibilité dans l'espace originel quitté auquel se livrent les protagonistes d'un roman de Tierno Monenembo (*Un attiéké pour Elgass*) comme voie de rachat et de reconfort dans l'échec de leur intégration en terre guinéenne. Par la formulation « La post-souchitude canadienne peut-elle se légitimer? », Eileen Lohka se demande, pour sa part, si les écrivains migrants étiquetés comme ces « étrangers du dedans » au Canada ont une place légitime à part entière, réactualisant ainsi la question de la validation, de la validité et de légitimité des littératures dites migrantes. Par ailleurs, Vincent Simedoh s'interroge sur les valeurs légitimantes de la farce et de la subversion contenues dans l'écriture de *Verre Cassé* d'Alain Mabanckou, tandis que Kanaté Dahouda propose de revisiter le projet littéraire de Léon Gontran Damas, l'un des pionniers du mouvement de la négritude, dont la verve permet d'apprécier comment, par le biais d'une écriture subversive, la poésie se fait un lieu hautement idéologique de légitimation de la lutte du colonisé.

La quatrième partie intitulée « Genres littéraires » aborde la question de la légitimité à travers différents genres littéraires (poésie, théâtre, témoignage et autobiographie). Yamna Abdelkader s'appuie sur le cas spécifique de la bi-langue dans la poésie de Zaghoul Morsy qui cumule inventions lexicales, stratégies typographiques et typologiques de l'entre-deux-langues (arabe et français) pour se légitimer dans une langue qui déréalise la langue. Dans l'historiographie littéraire arabe, Omar Fertat explore l'important travail de Marun al Naqash, premier lettré qui a introduit la dramaturgie moderne dans le monde arabe posant par là-même la problématique de la légitimité du théâtre, un art importé de l'Occident et qu'il fallait (re)adapter pour un public oriental. Deux contributions, notamment celles

d'Émilie Sevrain et Philippe Basabose, interrogent des œuvres inspirées du génocide au Rwanda en 1994. La première voudrait cerner les types de collaboration éditoriale auxquels se sont soumis les survivants dans leurs témoignages et comprendre comment les mass-médias participent de la reconnaissance à travers des Prix de ces œuvres testimoniales. La seconde montre comment certains écrivains, au nom de la fable romanesque, excellent à exhiber la délégitimation de l'horreur du génocide à travers la délectation d'une écriture jouissive nourrie de scènes érotiques voire pornographiques, comme si l'histoire cédait la place à la fulgurance de la fiction. Enfin, Pascale Delormas construit une analyse du « cas Rousseau », dont la démarche de légitimation trouve son fondement dans la tension permanente entre appartenance et exclusion, attitude paratopique que mettent en relief les nombreuses « autographies » de l'auteur d'*Émile*.

Un ouvrage sur la légitimité et la légitimation ne peut pas ne pas annexer de manière directe la question des représentations esthétiques de l'artiste dans le vaste empire des schèmes de reconnaissance du discours social. C'est pourquoi la cinquième et dernière partie du volume, intitulée « perspectives sémiotiques », analyse les modes de figuration de l'artiste-peintre, et du journaliste dans la modernité épistémologique de leur travail de création. Ainsi, Marie-Dominique Popelard entreprend de discuter l'idée qu'une légitimation sociologique peut bien s'appuyer sur une légitimité sémiotique et esthétique à partir de l'amitié physique et intellectuelle entre l'écrivain Émile Zola et le peintre Edouard Manet. Que l'œuvre d'art soit là pour elle-même, comme le dit Georg Simmel⁴, ne suffit pas à lui conférer son pouvoir de légitimité. Un ensemble de dispositifs extra-artistiques peut interférer dans la fabrique de cette légitimité, et c'est cela que l'étude de Paola Pacifici explique à travers des recherches sur l'usage à des fins de légitimations scientifiques, de l'image utilisée comme métadiscours à d'autres savoirs telle la médecine.

Dans tous les cas, une idée constante traverse l'ouvrage : celle de la scène de l'*author-actor* dont le lieu de déploiement n'est pas seulement l'œuvre littéraire ou plastique mais aussi la télévision. C'est de cette autre

⁴ Simmel, Georg, *Le Cadre et autres essais*, Paris, Gallimard, 2003, p. 35.

figure d'auteur que Marie-France Chambat-Houillon retrace le portrait et le positionnement. Cette dernière contribution démontre comment, à la télévision française, la notion de culture est un instrument de légitimation de ce nouveau média à travers les fondements d'une posture auctoriale en surplomb de l'énonciation télévisuelle.

Au terme de ce parcours, il faudrait sans doute ajouter que, traitant de légitimité et de légitimation, cet ouvrage n'échappe pas, à son tour, au parti pris des institutions et des normes de reconnaissance qui inscrivent des œuvres, des écrivains, des peintres, des journalistes au panthéon du savoir, par le choix des pistes à explorer et des auteurs qui y ont collaboré. L'idéal serait de fournir au lecteur des éléments d'appréciation globale de l'histoire des mécanismes de légitimation, mais tel n'était pas nécessairement le but fixé ici. Nous demeurons conscients de la nature relative des différentes tentatives de réponses que les contributeurs ont bien voulu apporter.

Les auteurs